NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

87 N° 2 1965

Le commentaire du Pape sur la 3e session du Concile (Discours prononcé par Paul VI à la clôture de la 3e session, 21 nov. 1964)

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 199 - 201

https://www.nrt.be/fr/articles/le-commentaire-du-pape-sur-la-3e-session-du-concile-discours-prononce-par-paul-vi-a-la-cloture-de-la-3e-session-21-nov-1964-1514

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Le Commentaire du Pape sur la 3e session du Concile

Du discours prononcé par Paul VI à la clôture de la 3e session[1], il faut retenir tout d'abord le jugement porté sur le travail accompli et ses répercussions : « La doctrine sur l'Eglise a été étudiée et exposée, et ainsi a été complétée l'œuvre doctrinale du premier Concile œcuménique du Vatican ».

Collège épiscopal et prérogatives du Pape.

En particulier, « le point le plus ardu et mémorable de cet effort spirituel a concerné la doctrine sur l'épiscopat ». Sur ce point, le temps était venu de rétablir la perspective d'ensemble laissée inachevée par Vatican I. La manière dont le travail s'est achevé satisfait le Saint-Père, c'est pourquoi « en tenant compte des explications fournies soit pour l'interprétation à donner aux termes utilisés, soit pour la qualification théologique que ce Concile entend attribuer à la doctrine traitée, Nous n'hésitons pas, avec l'aide de Dieu, à promulguer la présente Constitution *De Ecclesia* ». Celle-ci, souligne le Pape, « ne change en rien la doctrine traditionnelle » — voici pour rassurer ceux qu'inquiéterait le seul mot de collégialité — « ce qui était jusqu'ici simplement vécu se trouve maintenant exprimé — ce qui était médité, discuté et en partie controversé, parvient aujourd'hui à une formulation sereine ». En particulier, le Pape se réjouit de « voir proclamée la dignité des évêques », et de pouvoir « honorer le caractère sacré de votre ministère et la plénitude de votre sacerdoce, de reconnaître la solidarité qui nous lie, vous et Nous, Frères vénérés et aimés ». Le Pape se déclare ensuite « édifié » de voir le texte conciliaire réaffirmer « amplement et de façon répétée » les pouvoirs des Pontifes romains. Cette insistance d'une Constitution destinée à compléter Vatican I avait agacé maints observateurs, et l'on n'a pas manqué de parler à ce sujet d'une « obsession de la primauté ». Paul VI souligne l'opportunité de ces rappels, « non à cause du prestige que cela donne à Notre personne, qui redoute cette charge et n'en est pas avide, mais pour l'honneur donné à la parole du Christ, pour la confirmation de la concordance avec la Tradition et le Magistère de l'Eglise, pour la garantie assurée en faveur de l'unité de l'Eglise et de l'efficacité harmonieuse et sûre de son gouvernement. Il était très important qu'une telle reconnaissance des prérogatives du Pape soit explicitement exprimée au moment où l'on devait définir la question de l'autorité épiscopale dans l'Eglise, de telle façon que cette autorité apparaisse comme étant non pas en opposition, mais en plein accord avec le pouvoir du Vicaire du Christ ». On peut penser ici encore que pareil souci était aussi destiné à rassurer les quelques évêques réticents et à les rallier à la majorité, mais il aura également pour effet d'éviter un éventuel unilatéralisme inverse de celui de Vatican I. C'est

1. Le 21 novembre 1964, textes latin et italien dans *L'Oss. Rom.* du 22 novembre. Trad. fr. d'après *La Documentation Catholique*, t. 61, n. 1437, 6 décembre 1964, col. 1537-1546.

pourquoi le Pape lui-même « n'a pas peur de voir (son) autorité diminuée ou battue en brèche ».

Un nouveau style de gouvernement de l'Eglise.

Le Pape évoque ensuite quelques répercussions pratiques de cette doctrine : « l'application des décrets (conciliaires) nécessitera tout un ensemble de commissions post-conciliaires pour lesquelles la collaboration de l'épiscopat sera indispensable ; de même, l'apparition continuelle de ces questions d'intérêt général qui caractérise le monde moderne Nous rendra encore plus disposé que maintenant à convoquer et à consulter, à des moments déterminés, certains d'entre vous, vénérables Frères, opportunément choisis, pour avoir autour de Nous le réconfort de votre présence, l'aide de votre expérience, l'appui de vos conseils, le poids de votre autorité ; cela sera utile aussi du fait que le renouveau de la Curie romaine, que l'on étudie activement, pourra bénéficier de l'expérience des pasteurs diocésains, en intégrant ainsi dans ses cadres, déjà si efficases dans leur service fidèle, des prélats provenant de divers pays et apportant l'aide de leur sagesse et de leur charité. Peut-être cette multiplicité d'études et de discussions comportera-t-elle quelques difficultés pratiques : l'action collective est plus compliquée que l'action individuelle, mais si elle répond mieux à la nature à la fois monarchique et hiérarchique de l'Eglise et renforce mieux Notre effort avec votre coopération, Nous saurons avec prudence et charité surmonter les obstacles que présente une organisation plus complexe du gouvernement de l'Eglise. »

Marie et l'Eglise.

Enfin, toute une section du discours du Pape (près de la moitié, bien qu'il soit introduit par un « pour conclure ») est consacrée au thème « Marie, Mère de l'Eglise ». L'occasion en est la même *Constitution De Ecclesia*. « C'est en effet la première fois », souligne le Saint-Père, « qu'un Concile Oecuménique présente une synthèse si vaste de la doctrine catholique sur la place que Marie très sainte occupe dans le mystère du Christ et de l'Eglise ». De ce texte inspiré tant par la dévotion personnelle du Pape envers Marie que par les « demandes instantes » de très nombreux Pères Conciliaires », le théologien ne peut qu'admirer la richesse christologique et ecclésiologique : « c'est dans la vision de l'Eglise que doit s'insérer la contemplation aimante des merveilles que Dieu a opérées en sa sainte Mère. Et la connaissance de la véritable doctrine catholique sur Marie constituera toujours une clé pour la compréhension exacte du mystère du Christ et de l'Eglise ». A cette lumière, le titre de « Mère de l'Eglise » n'est certes pas nouveau : il « trouve sa justification dans la dignité même de Mère du Verbe Incarné. De même que la maternité divine est le fondement de la relation spéciale de Marie avec le Christ et de sa présence dans l'économie du salut opéré par le Christ Jésus, de même elle constitue le fondement principal des rapports entre Marie et l'Eglise, car elle est Mère de Celui qui, depuis le premier instant de l'Incarnation dans son sein virginal, s'est uni, en tant que chef, son Corps mystique qui est l'Eglise. Marie donc, en tant que Mère du Christ, est Mère aussi de tous les pasteurs et fidèles, c'est-à-dire de l'Eglise » [2].

2. Déjà lors de l'audience générale du mercredi 10 novembre après avoir développé longuement le thème du peuple de Dieu, en « s'inspirant des grandes discussions du Concile », le Pape terminait par quelques phrases sur Marie, « Mère du Christ, homme-Dieu selon la chair, et notre Mère spirituellement par l'union mystique qui nous rend frères du Christ ». Soucieux de prévenir des objections, le Saint-Père précise aussitôt : « Elle aussi est membre de l'Eglise, **est rachetée par le Christ, est notre sœur ». Mais, cela dit, le Pape peut souligner**

Aussi, que le peuple chrétien voie en Elle de plus en plus « le modèle de la foi et de la réponse totale à chaque appel de Dieu, le modèle de la pleine assimilation à l'enseignement du Christ et de sa charité ».

Marie et les chrétiens séparés de Rome.

Soucieux sans doute d'éviter que cette « louange mariale » soit mal interprétée, le Pape ne manque pas de montrer qu'il tient compte de la sensibilité des « frères séparés » — non certes en ôtant quoi que ce soit à la dévotion catholique (la prière finale de son discours dissiperait toute incertitude à ce sujet s'il en était besoin), mais en insistant pour qu'elle soit située dans sa vraie perspective : « Par-dessus tout, Nous désirons qu'on fasse clairement ressortir comment Marie, humble servante du Seigneur, est tout entière ordonnée à Dieu et au Christ, notre unique Médiateur et Rédempteur. Nous désirons également que soient bien montrés la vraie nature et les buts du culte marial dans l'Eglise, spécialement là où se trouvent de nombreux frères séparés, de façon que tous ceux qui ne font pas partie de la communauté catholique comprennent que la dévotion à Marie, loin d'être une fin en elle-même, est au contraire un moyen essentiellement destiné à orienter les âmes vers le Christ, et ainsi à les unir au Père, dans l'amour de l'Esprit Saint. »

La solidarité humaine comme réalité et comme tâche

Ses souhaits de Noël, le Pape les a adressés, le 22 décembre[3], à tous ceux qui « ont la bonté d'écouter » sa voix : non seulement aux chrétiens, mais « à vous, tous les hommes, de tout âge, de tout pays, de toute opinion, à qui aujourd'hui plus que jamais, nous sentons devoir notre estime, notre affection et notre solidarité ».

Cette année, « notre message, notre souhait est de fraternité... Nous avons encore dans le cœur l'impression très vive de notre récent voyage à Bombay ». Voyage religieux, mais qui « en même temps a pris pour nous une incomparable valeur humaine ». Le pape y a rencontré « un peuple innombrable », représentant les foules de l'Inde et « de l'Asie entière ». Un peuple non pas chrétien, mais « courtois, ouvert, riche de ses traditions millénaires profondément spirituelles, antiques et jeunes à la fois ». Et l'expérience de « compréhension », de « fusion des esprits » que le Pape a faite au milieu de ces foules, lui a confirmé « ce que le Christianisme dit depuis des siècles et que l'évolution de la civilisation lentement et graduellement reconnaît et proclame : les hommes sont frères ». Les distances sont « quasi abolies », « la notion de prochain, que déjà l'Evangile du Samaritain élargissait au-delà des frontières conventionnelles, s'étend à l'humanité entière : tous sont notre prochain. L'évidence des besoins d'autrui se fait si manifeste, d'une part, et d'autre part la possibilité de les secourir croît en de telles proportions que le but s'éclaire vers lequel doit aujourd'hui se tourner la construction de la civilisation : organiser la solidarité entre les hommes, afin que pas un ne manque de pain et de dignité, afin que tous

---

la particularité de son rôle comme Mère du Rédempteur : « en raison de sa parfaite et éminente représentation du genre humain, elle peut à bon droit être dite moralement et typiquement la Mère de tous les hommes, et spécialement la nôtre à nous, croyants et rachetés, la Mère de l'Eglise, la Mère des Fidèles ». C'est pourquoi il terminait en annonçant qu'il terminerait la session du Concile en « reconnaissant à la Madone le titre qui lui revient de *Mater Ecclesiae* » (texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 20 nov. 1964).

3. **Le texte italien a été publié dans *L'Oss. Rom.* du 24 déc. 1964.**

aient pour suprême intérêt le bien commun. Le progrès découvre comme exigence et conquête ce que le Christ nous avait enseigné dans les pages jamais encore pleinement comprises de son évangile : « vous êtes tous frères » (Mt 23, 8). Ces vues chrétiennes « ont aujourd'hui une large résonance dans le cœur de l'humanité ». La jeunesse surtout voit en elles « les vérités de l'avenir », « un idéal, non une utopie ».

Les obstacles : nationalisme, racisme, militarisme.

Cet idéal se voit souvent obscurci et combattu : « L'homme est instable, le bien difficile, la haine plus facile que l'amour ». Pour appuyer les efforts entrepris, l'Eglise offre aux hommes de bonne volonté son patrimoine inépuisable de doctrine divine et humaine et d'énergie morale. « Notre offre est sincère. L'Eglise... la présente en humble geste d'amitié à la libre acceptation du monde moderne, qui ne peut la refuser s'il aime vraiment son propre salut ».

« Nous n'ignorons pas les obstacles », continue le Pape ; « aujourd'hui ils sont dans une phase dialectique qui les met en une plus claire évidence et parfois leur donne une efficacité plus redoutable ». Malgré le climat de Noël, on ne peut « taire leur présence menaçante, dans un message d'élémentaire sincérité comme celui-ci ». Comme « exemples » de ces obstacles à la fraternité, le Saint-Père cite en premier lieu « le nationalisme qui divise les peuples en les opposant les uns aux autres, élevant entre eux les barrières d'idéologies rivales, de psychologies closes, d'intérêts exclusifs, d'ambitions autarciques, quand ce n'est pas d'impérialismes avides et dominateurs ». Cet ennemi de la fraternité, qui paraissait dépassé « depuis la tragique expérience de la dernière guerre mondiale », aujourd'hui « reprend vigueur ». « Nous prions les gouvernements et les peuples d'être vigilants, de modérer ce facile instinct de prestige et d'émulation ; il peut de nouveau être fatal ». Que tous soutiennent les organismes créés pour résoudre et prévenir les conflits entre nations, et « donner à la paix sa sécurité stable et son équilibre dynamique ».

« Autre obstacle, renaissant lui aussi, le racisme qui sépare et oppose les différentes branches de la grande famille humaine, créant orgueils, défiances, exclusivismes, discriminations, parfois oppressions... » Mais surtout, le Pape décrit l'épouvante que suscite le militarisme, la recherche « d'armements toujours plus puissants et homicides, qui engloutissent des énergies colossales en hommes et en moyens, alimentent la psychose de puissance et de guerre, veulent fonder la paix sur la base trompeuse et inhumaine de la crainte mutuelle ». Il encourage donc « les guides des peuples à progresser d'un cœur prudent et magnanime sur la voie du désarmement », et à « transférer, fut-ce en partie et graduellement, les dépenses militaires vers des buts humanitaires » : la lutte contre la faim, la maladie et l'ignorance dans le monde. Que ceux qui peuvent travailler dans ce but « entendent dans notre voix celle du Christ, divine et humaine, — lui qui est notre frère en tout indigent ».

L'opposition des classes.

C'est là un autre obstacle à la fraternité, avec l'esprit de parti et de faction : « phénomènes sociaux » qui à la fois « unissent ceux qui ont des intérêts communs » mais aussi « creusent si souvent des abîmes infranchissables entre les catégories humaines et font de leur opposition systématique une raison de vie ». « L'expérience de l'histoire » devrait « faire réviser les principes d'où tirent leur origine nombre de divisions sociales, et chercher en des formulations plus humaines et plus vraies les normes de la vie collective ». Sur ce point aussi, « l'Evangile... a des paroles neuves et vivantes à offrir à la fraternité humaine ».

La religion divise-t-elle ?

« ... et spécialement la religion catholique, si dogmatique, si exigeante » ? Oui, elle est un élément qui distingue les hommes ; comme toute autre religion, mais de plus, son message même peut provoquer « séparations et contrastes, venant de cela même qu'il apporte de bien à l'humanité » : car elle ne lutte pas contre l'homme, mais « pour défendre ce qui en lui est sacré et imprescriptible : l'aspiration fondamentale vers Dieu et le droit de l'exprimer dans les formes normales du culte ».

La liberté religieuse.

« A ce propos, qui exigerait une réponse bien plus ample et motivée, Nous pouvons pleinement prendre à notre compte ce que l'Eglise va proclamant aujourd'hui : la liberté religieuse juste et bien entendue, l'interdiction de tirer argument des croyances d'autrui, quand elles ne s'opposent pas au bien commun, pour imposer une foi non librement acceptée ou pour procéder à des discriminations odieuses ou à des vexations sans motif ; le respect de tout ce qu'il y a de vrai et d'honnête en toute religion et en toute opinion humaine, dans le but premier de favoriser la concorde civile et la collaboration en toute activité bonne. ».

Cette attitude d'une « vérité qui demeure ferme » et que « la charité illumine », c'est « aujourd'hui plus que jamais Notre programme », et aussi « le souhait que Nous vous faisons à tous, hommes droits et bons qui Nous écoutez ».

P. T.